



Thouars, le 24 janvier 2019

## **Communiqué de presse** **Information concernant les déchets dangereux**

La Communauté de Communes invite les particuliers à ne plus déposer leurs déchets dangereux en déchèteries (pesticides, peinture, solvants...) et à les stocker jusqu'à nouvel ordre. Suite à un désaccord entre l'État et l'organisme chargé de la collecte au niveau national, ces déchets ne sont en effet plus pris en charge depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Aussi, les usagers de la déchèterie seront informés par voie d'affichage sur site et via la presse quand la reprise des dépôts sera possible. La Communauté de Communes s'excuse pour les désagréments occasionnés qui ne dépendent pas de sa responsabilité, et compte sur le civisme de chacun afin d'éviter des dépôts sauvages sanctionnables par la loi.

Pour tous renseignements : 05 49 66 68 68

**Contact :**

**Service communication, Christine Dubard-Boisseau, 05 49 66 73 14/06 80 40 09 13**